

Conseil Municipal du 16 décembre 2020

1°) Le souci de transparence n'est pas la priorité du maire : le tableau des indemnités brutes versées en 2020 aurait dû être « un état récapitulatif de l'ensemble des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant dans leur organe délibérant, au titre de tout mandat et de toutes fonctions liées à un mandat local exercées en leur sein ou dans toute autre structure (y compris les syndicats et sociétés locales) ». Source : site du Sénat <https://www.idcite.com/>

2°) BUDGET – « Pornichet c'est Vous ! » et « Une Autre Voie Pour Pornichet » partagent la même analyse : un choix de priorités différent de celui de la majorité. **Valérie Fraux a voté CONTRE après avoir déclaré :**

« Lors du débat d'Orientation Budgétaire, j'ai exposé ma vision du budget 2021.

Je suggérerais un ratio de désendettement sur 5 ans plutôt que sur 2 pour permettre, sans précipitation, d'accélérer les investissements favorisant la transition écologique et mieux répondre aux attentes des Pornichétins.

Je privilégie leur quotidien aux grands travaux associés au nom de maires.

En empruntant à des taux actuellement bas <0,5% [0,46%] (au lieu de 3 à 5% avant 2014), vous disposeriez ainsi des euros pour les investir plus encore dans des projets pour faire baisser l'empreinte carbone comme : l'isolation de bâtiments, le changement de mode de chauffage, l'accélération du remplacement des véhicules thermiques, la création d'espaces boisés, entre autres. Vous pourriez également augmenter le nombre de mètre linéaire de réfection de chaussées et trottoirs, remplacer plus de lampadaires, enfouir des réseaux, restaurer des zones humides (par exemple chemin du marais), etc.

Ainsi la commune ferait des économies et aurait au final un bon retour sur ses investissements, qui compenserait à terme les charges d'emprunt, d'autant plus vite que les taux sont faibles.

J'espère avoir été entendue et que mes propositions seront retenues pour le budget 2022 ! »

3°) Mise à l'eau gratuite : Valérie Fraux a demandé qu'un accès à la mer par une cale de mise à l'eau gratuite soit prévu pour les **Pornichétins pêcheurs amateurs à faibles revenus**. M. Pelleteur a estimé que le tarif de 10€/mise à l'eau n'est pas cher. Notons que la gratuité est la règle en Bretagne, et que des cales gratuites existent en Loire Atlantique, notamment à St Nazaire.

4°) Les Délégations de Service Public (DSP) : le choix entre gestion directe et gestion par DSP n'apparaît pas toujours justifié clairement : Pornichet la Destination, Substitution de la CCI Nantes / Saint-Nazaire au profit de la SAS Loire-Atlantique Plaisance. Les structures « mille-feuilles » permettent surtout le manque de transparence, occultant le bilan de gestion comparée. La reprise des panneaux solaires défectueux de l'hippodrome par la municipalité (448K€ avec un retour sur investissement en 11ans !) et l'affectation de 670 K€/an interrogent.

5°) Transition énergétique : la question a été posée du choix de remplacement de chaudières.

6°) Questions posées en fin de conseil par Valérie Fraux :

1 - Lu dans la Presse le 10 décembre : A Pénestin, est pratiqué « la chasse aux constructions /occupations sauvages ». Des communes font le choix de renaturaliser certains secteurs. Un travail de repérage avait été réalisé dans le mandat précédent sur la « cabanisation » en zone naturelle. Pourriez-vous me dire les avancées dans ce domaine ? Des Pornichétins m'ont signalé, en campagne à Villès Hérioux, mais aussi plus proche du centre, au chemin du Pré de l'Etang, l'implantation de chalets. Avez-vous autorisé la construction de ces bâtiments ?

2 – Depuis le premier confinement, les séjours en camping-cars ou véhicules aménagés se développent fortement. Où en est le projet d'aire de camping-cars ?

Valérie FRAUX et « Pornichet c'est vous ! »

Voir les avis de PCV sur www.pornichet-c-vous.fr